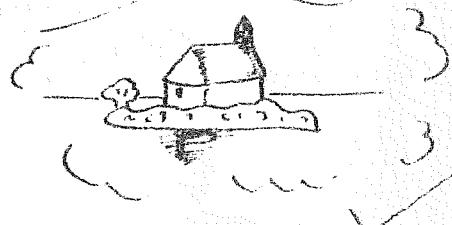
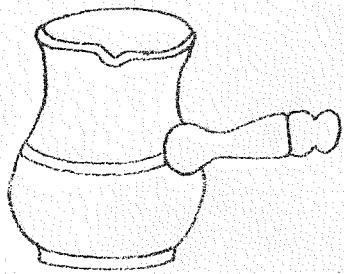
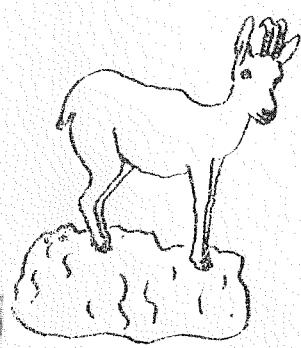


LE PETIT TOUPIN

PRUNIERES



BULLETIN MUNICIPAL

N° 1 - AVRIL 1983 -

Lucien

- L E M O T D U M A I R E -

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

- Conscient de ses responsabilités, le Conseil Municipal de PRUNIERES issu des scrutins des 6 et 13 Mars dernier, réalise pleinement son double rôle qui consiste non seulement à gérer le présent, mais encore et surtout à préparer l'avenir.

Mission exaltante entre toutes ! mais mission qui ne peut pas s'accomplir en dehors de la population intéressée.

Aussi un effort d'information nous est-il apparu nécessaire !

- C'est pourquoi nous vous adressons aujourd'hui notre première publication : " LE PETIT TOUPIN ".

- Nous en avons confié la responsabilité à Raymond FARNAUD, homme jeune et dynamique, désireux de servir " son Pays ".

- Désormais ce bulletin paraîtra de façon régulière et constituera le lien entre les élus et la population, pour vous apporter les informations que vous attendez.

Mais m'oubliez pas qu'à la recherche d'idées nouvelles nous serons aussi à l'écoute de toutes vos propositions dès lors qu'elles auront pour but le développement de la commune et l'amélioration des conditions de vie de ses habitants.

Je compte sur vous, habitants de PRUNIERES, comme vous pouvez compter sur moi pour que vive notre commune.

André CLARY.

- R E M E R C I E M E N T S -

La " LISTE D'UNION POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE AU PAYS " remercie bien vivement les électrices et les électeurs qui se sont mobilisés en masse les 6 et 13 Mars pour participer aux municipales. (Sur 140 Inscrits: 123 Votants au 1^{er} tour et 110 Votants au 2^e tour).

Electrices et électeurs, ce sens civique vous honore.

Soyez-en Remerciés !

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

- I N S T A L L A T I O N du C O N S E I L M U N I C I P A L -
- E L E C T I O N du M A I R E et des A D J O I N T S -
- D E S I G N A T I O N des C O M M I S S I O N S , des D E L E G U E S et R E S P O N S A B L E S -

-o-

- Le vendredi 18 Mars 1983 à 20h 30, Monsieur André CLARY Maire sortant, a installé dans ses fonctions le nouveau Conseil Municipal comprenant quatre nouveaux élus parmi les membres le composant.

- Etaient présents, les 11 Conseillers Municipaux, Messieurs : André CLARY, Etienne CEARD, Ernest BERTRAND, Gilbert ALLEMAND, Noël DURAND, Jean-Pierre LEOUFFRE, Claude CEARD, Roland ARNAUD, Auguste TOURCIER, Robert GUIEU, Raymond FARNAUD.

- Sous la Présidence du Doyen d'âge, Mr. Auguste TOURCIER, assisté du plus jeune Conseiller Mr. Roland ARNAUD, il a été procédé immédiatement à l'élection du Maire.

- Etais candidat: Monsieur André CLARY qui a été réélu au premier tour de scrutin par 10 Voix et 1 blanc.

- Il fit aussitôt une brève allocution dont le texte est joint.

- Il est ensuite décidé de procéder à l'élection de trois Adjoints, acquise chaque fois au premier tour de scrutin :

- 1^o Adjoint : Gilbert ALLEMAND par 9 Voix et 2 Blancs,
- 2^o " : Ernest BERTRAND " 10 " " 1 " ,
- 3^o " : Noël DURAND " 10 " " 1 " ,

- Le Maire proposait ensuite aux membres du Conseil de former les diverses Commissions et de désigner les Délégués, notamment différents Responsables :

1^o)- Commission des Finances et Travaux : CLARY - ALLEMAND -

BERTRAND - DURAND - FARNAUD -

2^o)- Commission des Affaires Scolaires - Caisse des Ecoles :

C.CEARD - E.CEARD - GUIEU - FARNAUD -

3^o)- Commission Agriculture et Montagne : BERTRAND - LEOUFFRE - GUIEU -

4^o)- Commission Urbanisme - Groupe de Travail : CLARY - ALLEMAND -

C.CEARD - LEOUFFRE - TOURCIER -

5^o)- Commission Aide-Sociale : ARNAUD - C.CEARD - LEOUFFRE - FARNAUD -

6^o)- Commission des Terrains Communaux : FARNAUD - C.CEARD - LEOUFFRE -

7^o)- Délégués au S.I.E.P. (PLAC du Canton de CHORGES) :

Titulaires : CLARY - TOURCIER - Suppléant : ALLEMAND -

8^o)- Délégués au S.I. Routier de CHORGES : CLARY - BERTRAND -

9^o)- Délégués au S.I. d'Electrification de l'Embrunais :

GUIEU - ARNAUD -

10^o)- Délégués au Mandement de SAVINES : DURAND - ARNAUD -

11^o)- Délégué auprès de l'A.S.A. de PRAPERIER : DURAND -

12^o)- Responsable de l'Information Municipale : FARNAUD -

- Le Conseil Municipal arrête la liste des 24 Contribuables, (12 Titulaires et 12 Suppléants) à proposer au Directeur des Services Fiscaux pour lui permettre de constituer la nouvelle Commission Communale des Impôts Directs.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

- A L L O C U T I O N D U M A I R E -

(lors de sa réélection, le 18 Mars 1983.)

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

- Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée ou plus exactement de la confiance que vous m'avez renouvelée.

- J'y suis très sensible; je m'efforcerai de m'en montrer digne et de ne pas vous décevoir.

--Je voudrais d'abord féliciter les anciens pour leur réélection car je sais, et nous savons tous, qu'il est beaucoup plus difficile d'être réélu qu'élu..

- Celà me diminue en rien le mérite des nouveaux que je veux féliciter également et auxquels je souhaite la bienvenue autour de cette table, au sein de notre assemblée.

- En ce qui me concerne, je répète qui si j'ai accepté d'être Maire, c'est sans chaleur et sans enthousiasme. c'est simplement parce que j'ai pensé que je pouvais encore servir la cause publique, être utile à la commune pour mieux vivre ensemble. (selon le titre de notre liste).

- Mais j'ai parfaitement conscience de la lourde responsabilité qui pèse sur mes épaules et j'ai besoin que vous m'aidiez et que les uns et les autres vous acceptiez vous aussi des responsabilités (adjoints et conseillers).

NOUS AVONS GAGNÉ UNE BATAILLE; NOUS N'AVONS PAS GAGNÉ LA GUERRE.
ME L'OUBLIONS JAMAIS !

Nous la gagnerons cette guerre qui va durer 6 ans si lorsque nous avons franchi le seuil de la porte de la mairie, nous ne sommes plus Monsieur X ou Mr. Y, mais 11 Conseillers municipaux anonymes qui savent faire taire leurs passions personnelles, leurs petits différends, leurs intérêts particuliers pour ne penser qu'à l'intérêt général et à la servir.

Je compte sur vous, adjoints et conseillers, comme vous pouvez compter sur moi pour que vive PRUNIERES.

André CLARY.

-0-0-0-0-0-0-0-0-

- C O M P T E - R E N D U -
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

- REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 25 MARS 1983 -

- A 20h30, Monsieur le Maire ouvrait la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée composée de 9 Conseillers et d'un spectateur.

- Etais excusé : Mr. Claude CEARD.

- ORDRE DU JOUR :

- I. - INFORMATIONS :

- 1°) --- Les crédits alloués pour le dos d'âne du cimetière n'étant pas employés actuellement pour des raisons de tracé et d'acquisition de terrain; Monsieur le Maire a demandé qu'ils soient employés au virage du " Moulin Brûlé ".

Les services de l'Equipement ont répondu qu'il fallait tout d'abord faire un "levé de terrain" et que le projet était en attente.

- 2°) - Suite à l'incendie qui a endommagé le Châlet de la famille MORITZ dans le quartier des Vignes, à la fin Mars.

Monsieur le Maire a autorisé le dépôt de leurs meubles dans le bâtiment Communal, ceci pendant le temps d'effectuer les réparations.

- 3°) - A la demande de Madame DURANDO institutrice, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour l'achat d'un Electrophone neuf en remplacement de l'appareil usagé dont elle dispose.

- 4°) - Les services de l'O.M.F. ont réservé : " Les charges sur coupes de bois " d'une valeur de 22.555,54 Frs T.T.C., pour effectuer des travaux de plantation et l'ouverture d'une piste dans la forêt de Chabrières.

- 5°) - Monsieur le Maire propose la création d'un CLUB du 3ème AGE, et, a immédiatement l'accord unanime du Conseil Municipal.

La date de l'Assemblée Générale Constitutive est fixée au Dimanche 8 MAI 1983 à 15h00 à la Mairie. (Voir invitation jointe).

- II. - VOTE DU TAUX DES QUATRE TAXES (Impôts Locaux) -

- Les Taux sont restés identiques à l'année précédente, à l'exception du " Foncier Bâti " qui subit une hausse de 0,80 %.

- Pour vos IMPOTS LOCAUX, vous êtes priés de bien lire la feuille d'Imposition et de bien faire la différence entre la Part de la Commune et la Part du Département.

... / ...

- POUR INFORMATION -

- Toutes les Séances du Conseil Municipal sont Publiques.

- Les dates et heures sont publiées au tableau d'affichage en Mairie, et dans la mesure du possible : dans la Presse Locale.

- III. - PREPARATION DU BUDGET 1983 -

- Afin de rémunérer normalement la femme de service, le Conseil Municipal a décidé de revaloriser son traitement en vertu de l'indice et des textes la concernant.

Désormais, le Secrétariat de l'A.S.A. de PRAPERIER sera effectué par Madame la Secrétaire de Mairie, ce qui oblige l'augmentation de UNE Heure par semaine à son emploi du temps; son salaire sera revalorisé en fonction de son nouvel indice et de son temps de travail.

- La Commune a recruté un Employé Communal à plein temps. Ce jeune homme est un enfant du Pays, Monsieur Yves BERTRAND, qui a pris son nouvel emploi le 1^{er} Avril.

Il occupera les fonctions de GARDE-CHAMPETRE et de PRAYER pour l'A.S.A. de PRAPERIER.

Pour pouvoir effectuer à bien ses missions, le Conseil Municipal a décidé l'achat du Matériel nécessaire.

- IV. - ACQUISITION TERRAIN BRUNACHE -

- La Région a donné un avis favorable pour l'achat du Terrain de Madame BRUNACHE, pour permettre l'agrandissement de la place de la Mairie et a octroyé une subvention.

- La parcelle a été délimitée le 14 Avril 83 par les géomètres du cabinet MAURIN & ROJON.

- Les propriétaires riverains étaient présents ou représentés.

- La Commune était représentée par Raymond FARNAUD, Responsable des Terrains Communaux.

- V. - BAIL GIMENEZ -

- Conformément à l'Article 5 du contrat précédent, un nouveau BAIL ne sera pas passé entre la Commune et Madame Veuve GIMENEZ.

En effet, le Conseil Municipal a décidé, pour le bon fonctionnement du service, de loger le nouvel Employé Communal dans l'appartement situé au dessus de la Mairie.(A titre Payant).

- VI. - ELECTIONS CHAMBRE DES METIERS -

- Le Conseil Municipal a nommé Messieurs :
Bernard GALLEANO et Noël DURAND,
Délégués pour les Elections de la Chambre des Métiers.

- A 23h30, après avoir remercié les participants pour le travail effectué. Monsieur le Maire leva la séance en donnant rendez-vous le 13 Avril à 20h30 pour un programme chargé.

(Vote du Budget 83).

- I N V I T A T I O N -
 -0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

O B J E T : Projet de création d'un CLUB DU 3ème AGE.

- La presse locale nous a appris, ces temps derniers, la naissance de nombreuses ASSOCIATIONS DU 3ème AGE, jusque dans les plus petites communes. Elle nous a habitués également à divers compte-rendus relatant les multiples activités de ces " CLUBS " notamment dans le domaine des LOISIRS.

- La commune de PRUNIERES, vous le savez, compte plus de quarante personnes Retraitées, et dispose maintenant du local " POLYVALENT " que vous connaissez.

- Dans ces conditions, le Conseil Municipal unanime, souhaiterait qu'une ASSOCIATION du type ci-dessus voit également le jour à PRUNIERES. En conséquence, il m'est apparu nécessaire de provoquer la tenue d'une ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE.

Cette première réunion pourrait comporter les diverses étapes suivantes :

1°)- Présentation d'un modèle de Statuts assez souples,

- Discussion générale,
- Adoption des Statuts.

2°)- Election des membres du Bureau :

- Président... Secrétaire... Trésorier... Membres.....

3°)- Formalités diverses à accomplir.

 - Vous êtes cordialement invité(e) à assister à cette ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE qui se tiendra exceptionnellement à la Mairie le :

- DIMANCHE 8 MAI 1983 - à 15 Hoo -

- A l'issue de la réunion, la Municipalité qui compte sur votre présence à tous, offrira aux participants (es), dans leur local, le " VERRE " de l'Amitié.

Le Responsable de
l'Information,

Pour la Municipalité,
Le Maire,

Raymond FARNAUD.

André CLARY.

- C O M P T E - R E N D U -
 -0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

- REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 13 AVRIL 1983 -

- A 20h30, Mr. André CLARY Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux 10 Conseillers et spectateurs présents.

- ORDRE DU JOUR :

- I. - INFORMATIONS :

- Mr. Noël DURAND informe le Conseil Municipal que depuis ce jour, des Camions de Bois empruntent le chemin de St. Eyrié, avec des chargements provenant de " RIOU - BOURDOUX " pour se diriger vers CHORGES.

- Le Conseil charge le Responsable des Terrains Communaux de régler le problème, afin de ne pas défoncer la route.

- Le 14 Avril, Mr. Raymond FARNAUD assisté de MM. Léon BERTRAND et Yves BERTRAND, Employés Municipaux, se rendent sur les lieux, prennent contact avec un responsable de la Sté. QUEYRASSINE DES BOIS, qui les informe de la fin de l'utilisation de cette route, et que 5 voyages seulement avaient été effectués.

- Nous signalons que la chaussée n'a pas été endommagée.

- II. - DIVAGATION DES CHIENS -

- Le Conseil Municipal unanime, INFORME toute la population de la Commune que :

- " LA DIVAGATION DES CHIENS DE TOUTES ESPECES EST INTERDITE EN TOUS LIEUX ET TOUS TEMPS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL ".

et que celà s'applique également à PRUNIERES.

- Vu le nombre important de ces Animaux qui DIVAGUENT en Permanence sur le Territoire de notre Commune et qui font l'objet de nombreuses Plaintes auprès de Monsieur le Maire.

- Vu les Articles :

- 213 du Code Rural, modifié par Art. 13 de la Loi 76629 du 10 Juillet 1976 relative à la Protection de la Nature,

- 374.3° du Code Rural, Réprimé par C.R. 374.3.,

- 22 du Règlement Permanent sur la Police de la CHASSE dans le Département des Hautes-Alpes en date du 20 Juillet 1978.

- l'Arrêté d'Assemblée Générale de l'A.C.C.A. " LA DIANE DE RAMBERT " du 23 Juin 1979, Approuvé par Monsieur le PREFET des Hautes-Alpes à GAP le 12 Septembre 1979.

Si de tels faits continuent, la Municipalité prendra les Mesures Strictes d'application de ces arrêtés.

Ce qui actuellement, n'empêche pas les services de la Gendarmerie et de la Police de la Chasse de mettre à exécution les articles précités.

- III. - COMPTE ADMINISTRATIF 82 -

- Le compte Administratif de 1982 a été approuvé à l'unanimité.

- IV. - BUDGET PRIMITIF 83 -

- Le Budget Primitif pour 1983 a été Voté à l'unanimité.

- V. - TAXE DE SEJOUR -

- La TAXE de séjour sera mise en application à partir de 1984.

Elle sera payable du 15 Juin au 15 Septembre de chaque année.

Elle ne concerne que les touristes qui logent : en Camping, en Meublé et à l'Hôtel.

Le montant à payer est fixé à :

- 1 Frs par personne et par jour pour les Meublés et Campings.

- 2 Frs par personne et par jour pour les Hôtels 2 Etoiles.

- A Oh30, Monsieur le Maire leva la séance, sans oublier de remercier les participants pour le long travail effectué cette soirée.

-0-

- S O U H A I T S -

Le Conseil Municipal unanime, SOUHAITE LA BIENVENUE au jeune Foyer de Monsieur Yves BERTRAND, notre nouvel Employé Communal, qui va s'installer dans la commune.

Il espère qu'Yves va se plaire dans ses nouvelles fonctions qu'il a commencées début Avril, ce avec Coeur et sous l'oeil attentif de son oncle, notre très dévoué " Léon BERTRAND " a qui, nous SOUHAITONS une très agréable RETRAITE " bien méritée ".

Léon nous a déclaré qu'il serait toujours avec nous et rendrait toujours des services à la Commune.

Il est également prêt à animer les soirées récréatives avec son accordéon .

" BONNE ET PAISIBLE RETRAITE A NOTRE AMI LEON "

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

- D E M O G R A P H I E -

= : = : = : = : = : = : = : =

- CARNETS BLEUS :

- DE MACON (71) nous avons appris, courant Février 83, la naissance de YOAN, deuxième enfant au foyer de Monsieur PLOUINEC Denis et de Madame Née GUIEU Maryse.
YOAN est le quatrième petit enfant de Madame et Monsieur GUIEU Armand, agriculteur au village de LONGUET.

= : = : = : = : = : =

- DE SARREBOURG (57) nous avons appris, courant Mars 83, la naissance d' ANTHONY, premier enfant au foyer de Monsieur CLARY Albin et de Madame née PAUL Muriel.
ANTHONY est le troisième petit fils de Madame et Monsieur CLARY André, retraité de l'enseignement et Maire de notre commune.

= : = : = : = : = : =

- DE GAP (05) nous avons appris, fin Mars 83, la naissance de DAVID, premier enfant au foyer de Monsieur PEYRE Roland et de Madame née GALLEANO Régine.
DAVID est le sixième petit enfant de Madame et Monsieur GALLEANO Bernard, Chef de garage à E D F demeurant au quartier Pré-Lafont.

= : = : = : = : = : =

A BIENTOT POUR UN NOUVEAU BULLETIN D'INFORMATIONS.

= : = : = : = : = : =

R. FARNAUD.

C. CEARD.